



Septembre 2024

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière



Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Volume 14, numéro 7

Dans ce numéro:



Procès-verbal: 9 septembre 2024 et 16 septembre 2024; Dates réunions conseil municipal; Horaire bureau municipal; Taxes municipales 2024	2-4
Vidanges des fosses septiques	5
Dépôt de feuilles mortes; Garage de toile; École d'évangélisation du père Émilien Tardif	6
Lecture des compteurs d'eau	7
Avis public (2)	8-9
Fermières; FADOQ; SARL; Bingo mensuel	10
Collecte des ordures	11
Passeport animal; Art pour mieux respirer	12
Société historique	13
Calendrier des loisirs	14
Bingo aînés; Club de course; Location salle Optimiste et Paroissiale	15
St-Côme en action; Café jasette	16
Cours de danse; Viactive	17
Cadets 2787	18
Hockey libre; Patinage libre; Zoothérapie; Cuisine collective	19
Comptoir d'Aubaines; Taxes scolaires	20
CJE Beauce Sud	21
Bibliothèque municipale	22
Bibliothèque municipale; Artistes et artisans; Échange de livres	23
Développement économique	24
Recyclage; Lampadaires de rue défectueux; Comité consultatif d'urbanisme; Voyages de terre; Dépôt d'huiles	25
Havre l'Éclaircie; Logements HLM; Aide alimentaire; Le Sillon; CEPS Bce-Etch.	26
Popote roulante; Taxi collectif; Répît 2-5 ans	27
Prêt matériel médical;	28

Joyeuse Halloween!

En l'occasion de cette fête, nos rues seront particulièrement achalandées. Nous demandons aux automobilistes de redoubler de prudence.



Rappel: Le 4^e versement des taxes municipales vient à échéance le 11 octobre 2024. Nous vous remercions de votre collaboration.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 9 septembre 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

24-09-172 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

24-09-173 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'août 2024 soient acceptés selon les chèques M2400395, M2400396, M2400450 et M2400451, C2400452 à C2400505 et L2400191 à L2400214 pour un déboursé total de 311 928.57 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 408-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO 151-06

24-09-174 Le conseiller, M. Yvan Bélanger, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 408-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 151-06.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 408-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO 151-06

24-09-175 ATTENDU que la greffière-trésorière résume le projet de règlement, en indique l'objet et sa portée; IL EST PROPOSÉ par M. Alain Dumas APPUYÉ par Mme Bianca Perreault ET RÉSOLU unanimement QUE le projet de Règlement no 408-2024 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats », par lequel la Municipalité de Saint-Côme-Linière modifie le Règlement no 151-06 intitulé « Règlement sur les permis et certificats » afin de modifier les conditions générales d'émission d'un permis de construction selon les dispositions du règlement 2004-71-42 de la MRC de Beauce-Sartigan soit et est adopté par ce conseil;

QU'une période de consultation sur ledit projet se tiendra du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 15 octobre 2024; QUE la présente résolution ainsi que le projet de règlement de modification du Règlement sur les permis et certificats d'urbanisme soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

QUE le texte du projet de Règlement no 408-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit. **PROJET DE RÈGLEMENT NO 408-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO 151-06**

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit projet se tiendra du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 15 octobre 2024; IL EST PROPOSÉ par Mme Bianca Perreault APPUYÉ par M. Steven Lebel ET RÉSOLU unanimement LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

L'article 5.2, paragraphe a) du Règlement sur les permis et certificats no 151-06 est modifié pour se lire de la façon suivante :

Le terrain sur lequel doit être érigé chaque bâtiment principal projeté, y compris ses dépendances, forme un ou plusieurs lots distincts sur les plans officiels du cadastre, qui sont conformes au règlement de lotissement de la municipalité ou qui, s'ils ne sont pas conformes, sont protégés par des droits acquis. Cette condition ne s'applique toutefois pas aux bâtiments projetés ou existants situés sur les terres publiques du domaine de l'État.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 409-2024 RELATIF À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES AVEC SYSTÈME DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

24-09-176 Le conseiller, M. Steven Lebel, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 409-2024 relatif à l'entretien des installations septiques avec système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Saint-Côme-Linière
Dépôt du projet et dispense de lecture.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 410-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 149-06

24-09-177 Le conseiller, M. Jean-Denis Paquet, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 410-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 149-06

24-09-178 La directrice générale/greffière-trésorière présente le projet de règlement no 410-2024, en indique l'objet et sa portée; ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement de lotissement no 149-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme; ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement; ATTENDU que ledit projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme; ATTENDU que la période de consultation sur ledit projet se tiendra du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 15 octobre 2024 et qu'avis public sera donné;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le projet de Règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du premier projet du Règlement no 409-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. Yvan Bélanger APPUYÉ par M. Alain Dumas ET RÉSOLU unanimement QUE le premier projet de Règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 afin de modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis, soit et est adopté par ce conseil

PROJET DE RÈGLEMENT NO 410-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 149-06

ATTENDU que le conseil tiendra une période de consultation du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement ainsi qu'une assemblée publique de consultation le 15 octobre 2024; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. Alain Dumas

APPUYÉ par Mme Bianca Perreault ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le projet de règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 tel que décrit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2

L'article 3.2.2 est modifié afin de se lire comme suit

3.2.2 Dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis

TYPE DE CONSTRUCTIONS	TERRAINS DESSERVIS (terrain intérieur)		
	Superficie minimale	Largeur minimale sur la ligne avant	Profondeur minimale (1)
Habitation unifamiliale isolée	313 m ²	20 m	23 m
Habitation unifamiliale jumelée	279 m ²	10 m	15 m
Habitation bifamiliale (duplex)	465 m ²	10 m	23 m
Habitation unif. en rangée (ordre deux bâtiments)	149 m ²	5,5 m	23 m
Habitation unif. en rangée (1 ^{er} ordre)	220 m ²	10 m	23 m
Habitation jumelée	418 m ²	12 m	27 m
Habitation multifamiliale (3 log.)	557 m ²	18 m	23 m
Habitation multifamiliale (4 log.)	650 m ²	21 m	23 m
Habitation multifamiliale (1+4 log.)	138 m ² /log	21 m	23 m

(1) Un lotissement peut être réalisé sur un terrain où la profondeur minimale n'est pas respectée uniquement si la superficie minimale et la largeur minimale sont conformes à la réglementation

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi .

DÉROGATION MINEURE — 1635, 10E RUE OUEST – LOT 4 891 080

24-09-179 Nature et effets
La dérogation mineure consiste à autoriser la création d'un lot ayant une façade de 6.46 mètres alors que le règlement de lotissement exige 23 mètres pour un terrain desservi et d'usage habitation familiale isolée.

Identification du site concerné

Lot 4 891 080 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin que soit autorisée la création d'un lot ayant une façade de 6.46 mètres alors que le règlement de lotissement exige 23 mètres pour un terrain desservi et d'usage habitation familiale isolée.

DÉROGATION MINEURE — 1435, 19E RUE – LOT 3 747 449

24-09-180 Nature et effets

La dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un garage qui sera situé en façade par rapport à la 16e Avenue projetée et dont la marge avant sera de 3.63 mètres de cette même avenue au lieu de 7.6 mètres tel que l'exige le règlement de zonage no 148-06. Le terrain étant situé à l'intersection de la 19e Rue et de la 16e Avenue, le garage sera conforme aux normes par rapport à la 19e Rue qui sera la façade principale du bâtiment.

Identification du site concerné

Lot 3 747 449 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin que soit autorisée autoriser la construction d'un garage qui sera situé en façade par rapport à la 16e Avenue projetée et dont la marge avant sera de 3.63 mètres de cette même avenue au lieu de 7.6 mètres tel que l'exige le règlement de zonage no 148-06.

PROMESSE DE VENTE – ENTREPÔTS SJC INC. – TERRAINS PARC INDUSTRIEL

24-09-181 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on réserve à Entrepôts SJC Inc. deux terrains dans le futur prolongement du parc industriel, étant identifiés comme les terrains no 8 et 9 sur le plan de cadastre préliminaire, et ce, aux conditions entendues et décrites dans la promesse de vente et que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, soient les personnes autorisées à signer la promesse de vente pour et au nom de la municipalité.

TRANSFERT BUDGÉTAIRE – REDEVANCES CARRIÈRES – RECHARGEMENT GRAVIER RANG 7

24-09-182 ATTENDU la résolution no 24-06-120 autorisant le rechargement de gravier dans le rang 7 ainsi que la dépense à être prise dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière;

ATTENDU que la dépense réelle est de 30 132.50 \$;

ATTENDU le montant cumulé de 106 691.05 \$ dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00;

ATTENDU que cette réserve doit être utilisée pour l'entretien des chemins donnant accès aux carrières et sablières et que le rang 7 fait partie de ceux-ci;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on transfère du compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00 un montant de 30 132.50 \$ au compte de revenus Redevances carrières et sablières #01-243-10.

TRANSFERT BUDGÉTAIRE – SURPLUS AFFECTÉS HÔTEL DE VILLE

24-09-183 ATTENDU la vente de l'hôtel de ville situé au 1408, rue Principale (maison Donovan);

ATTENDU que le conseil municipal souhaite approprier le montant total de la vente de cet immeuble, soit 325 000\$, afin qu'il soit réinvesti pour la construction du nouvel hôtel ville;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on approprie un montant de 325 000 \$ du compte surplus non affecté #59-110-10 au compte surplus affecté hôtel de ville #59-110-21.

OMH – DÉPÔT ÉTATS FINANCIERS 2023

24-09-184 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt des états financiers 2023 de l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière audités par la firme Blanchette Vachon Inc. Ceux-ci démontrent une contribution municipale initiale de 6 883 \$ et un déficit réel de 7 582 \$. Donc une différence à payer par la municipalité de 691 \$ en tenant compte des écritures comptables diverses d'un montant de 8 \$.

POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

24-09-185 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte la nouvelle Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail tel que déposée au conseil.

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (LOI 25)

24-09-186 ATTENDU QU'en septembre 2021, la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (la « Loi 25 ») a été sanctionnée et en conséquence, a modifié substantiellement les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la « Loi sur l'accès »);

ATTENDU QUE l'objectif de la Loi 25 est de mieux protéger les renseignements personnels que les entreprises privées et les organismes publics détiennent;

ATTENDU QUE depuis septembre 2022, la Loi 25 prévoit que les entreprises et les organismes publics devront désigner un Responsable de la protection des renseignements personnels (« RPRP »);

ATTENDU QUE la personne ayant la plus haute autorité au sein d'un organisme public est celle qui doit exercer la fonction du RPRP; toutefois, ces fonctions peuvent être déléguées par écrit à quelqu'un d'autre;

ATTENDU QUE le rôle du RPRP est de diriger la gouvernance des renseignements personnels au sein de l'Organisme en consultant, formant, documentant et contrôlant tous les aspects couvrant la protection des renseignements personnels au sein de l'Organisme;

ATTENDU QUE l'Organisme désire nommer un RPRP afin de lui permettre de se conformer à cette nouvelle obligation en matière de protection des renseignements personnels;

ATTENDU QU'il est jugé opportun qu'un RPRP soit nommé aux fins d'exercer toutes les fonctions décrites au sein de la Lettre de nomination du responsable à la protection des renseignements personnels soumis au conseil municipal (le « Conseil ») pour fins d'approbation;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement :

QUE la Description du poste de responsable de la protection des renseignements personnels soumis au Conseil pour fins d'approbation soit, et elle est par les présentes, approuvée;

QUE M. Gabriel Giguère, maire, soit, et il est par les présentes, autorisé à signer la Description du poste de responsable de la protection des renseignements personnels afin de donner effet aux présentes;

QUE la personne suivante soit et elle est, par les présentes, désignée RPRP jusqu'à sa démission, ou plus tôt si les membres du Conseil décident de le destituer de ses fonctions comme RPRP :

Mme Chantal Poulin

QUE le projet de Lettre de nomination du responsable de la protection des renseignements personnels accompagné des Termes et conditions relatifs à la nomination d'un responsable de la protection des renseignements personnels et qui ont été soumis au Conseil pour fins d'approbation soient, et ils sont par les présentes, approuvés;

QUE la personne ayant la plus haute autorité de l'Organisme soit, et il est par les présentes, autorisé à signer la Lettre de nomination du responsable de la protection des renseignements personnels afin de donner effet aux présentes;

QUE soit fait, si besoin il y a, toutes les entrées nécessaires aux registres de l'Organisme et sur la politique de confidentialité apparaissant sur le site Internet de l'Organisme aux fins de donner effet aux présentes;

QUE tout dirigeant de l'Organisme soit, et il est par les présentes, autorisé à signer tout document, poser tout geste et faire toute chose nécessaire ou simplement utile, à son entière discrétion, afin de donner effet aux présentes.

PACTE RURAL — AUTORISATION DÉPÔT PROJET REMPLACEMENT ÉCRANS NUMÉRIQUES

24-09-187 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que la municipalité dépose un projet au Fonds de développement du territoire pour l'année 2024 pour le remplacement des deux écrans numériques sur notre enseigne existante. La municipalité déboursera un montant estimé à 3 545 \$ alors que la caisse Desjardins du Sud de la Beauce promet une aide financière de 5 000 \$. La municipalité et la caisse déboursent donc, ensemble, un montant équivalent à 20 % du budget

total du projet;

Et que la personne autorisée à signer les documents relatifs au projet soit Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière.

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – AUTORISATION DÉPÔT DE PROJET AMEUBLEMENT BIBLIOTHÈQUE

24-09-188 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité autorise le dépôt d'une demande au Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale pour l'ameublement de la nouvelle bibliothèque et que Mme Chantal Poulin, directrice-générale/greffière-trésorière soit la personne autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande.

PROGRAMMATION TECQ 2019-2023

24-09-189 ATTENDU que :

La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version #6 ci-jointe comporte des coûts réalistes véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019 - 2023 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

OFFRE DE SERVICES – PROPANE GRG – SYSTÈME CHAUFFE-EAU GARAGE ZAMBONI

24-09-190 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services présentée par Propane GRG, datée du 12 juillet 2024 et au montant de 13 955 \$ plus taxes, pour le remplacement du système de chauffe-eau dans le garage de la zamboni.

OFFRE DE SERVICES – LES CLÔTURES JPN INC. – CLÔTURE TERRAIN DE BASKETBALL

24-09-191 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services présentée par Les Clôtures JPN Inc., datée du 4 juillet 2024 et au montant de 23 460 \$ plus taxes, pour la fourniture et l'installation d'une clôture au terrain de basketball.

TARIFS LOCATION DE LA GLACE SAISON 2024-2025

24-09-192 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que les tarifs pour la location de la glace à l'aréna pour la saison 2024-2025 soient :

Lundi au jeudi, en journée jusqu'à 18h, et vendredi jusqu'à midi 85\$/h

Lundi au jeudi, à partir de 18h, et vendredi à partir de midi 140\$/h

Organismes et/ou pratiques jeunes en semaine 85\$/h

Organisme et/ou pratiques jeunes la fin de semaine 115\$/h

Ligues (parties de 1.5h) 235\$/h

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 16 septembre 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 411-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 401-2023 SUR LES TARIFS 2024

24-09-195 La conseillère, Mme Bianca Perreault, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 411-2024 modifiant le règlement 401-2023 sur les tarifs 2024.

Dépôt du projet et dispense de lecture.

DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA DE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN – MESURES D'ASSOULPISSEMENT DES NORMES DE LOTISSEMENT EN BORDURE DES COURS D'EAU

24-09-196 ATTENDU que les mesures d'assouplissement du ministère de l'Environnement en lien avec les normes de lotissement pour les rues desservies en bordure des cours d'eau ne font pas parties du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Beauce-Sartigan;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on demande à la MRC de Beauce-Sartigan de modifier son schéma d'aménagement et de développement afin d'y inclure les mesures d'assouplissement en lien avec les normes de lotissement pour les rues desservies en bordure des cours d'eau.

OFFRE DE SERVICES – WSP – ACCOMPAGNEMENT SURVEILLANCE TRAVAUX 23E RUE ET RUE DUMAS

24-09-197 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de WSP, datée du 6 septembre 2024, au montant estimé de 4 442 \$ plus taxes, pour un accompagnement durant la surveillance des travaux de la 23e Rue et de la rue Dumas.

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal 2024

Mardi le 15 octobre, 19h
Mardi le 12 novembre, 19h
Prenez note que les assemblées ont lieu à la salle Optimiste, au 2e étage de l'aréna.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinere.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».

Bureau municipal
Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi:

8 h - 12 h 00

13 h - 16 h 30

Vendredi :

8 h – 12 h 00

Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1

Bianca Perreault, conseillère poste 2

Yvan Bélanger, conseiller poste 3

Steven Lebel, conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5

Alain Dumas, conseiller poste 6

RAPPEL

Vous avez reçu votre compte de taxes municipales 2024 dernièrement. Voici quelques informations :

Nouveau code de taxe sur votre facture : Taxe gén. – Service dette. Il s'agit du service de la dette payable par l'ensemble de la municipalité qui était auparavant inclus dans la taxe foncière générale. Dorénavant, cette portion de taxe doit être présentée séparément.

Lorsque le compte atteint 300.00\$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements:

1er versement le 3 mars 2024

2e versement le 14 mai 2024

3e versement le 28 juillet 2024

4e versement le 11 octobre 2024

Frais de retard

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.

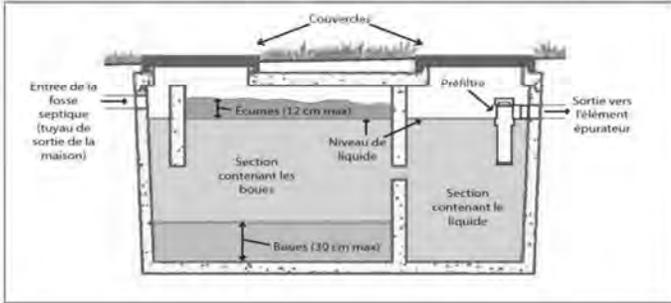


1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques :

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées complètement.



Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques :

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

Cédule des vidanges des fosses septiques 2024

Municipalité de St-Côme-Linière au complet

16 au 20 septembre

23 au 27 septembre

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.

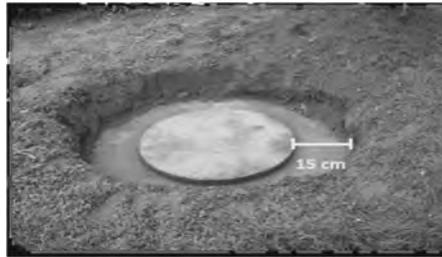


Photo 1
Couvercle
BIEN dégagé



Photo 2
Couvercle PAS
bien dégagé

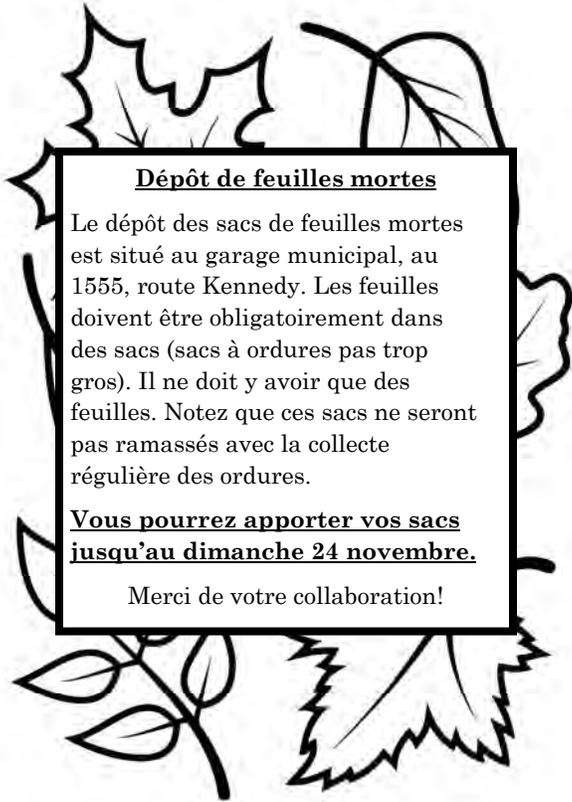


Photo 3
Couvercles en
polyéthylène
doivent être
dévissés

Centre régional de traitement des boues: Par courriel:
fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)
Par téléphone:
418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.



Dépôt de feuilles mortes

Le dépôt des sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal, au 1555, route Kennedy. Les feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs (sacs à ordures pas trop gros). Il ne doit y avoir que des feuilles. Notez que ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures.

Vous pourrez apporter vos sacs jusqu'au dimanche 24 novembre.

Merci de votre collaboration!

Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Communauté des serveurs du Christ Vivant

ACTIVITÉS MENSUELLES EN OCTOBRE-NOVEMBRE 2024

À l'École d'évangélisation du père Émilien Tardif

1526, 19^e rue Saint-Côme (Qc) G0M 1J0

Les **mardis**, de 13 h à 16 h : Adoration (ouvert à tous)

Les **mercredis** dès **19 h** : Soirée de prière et Louanges, Enseignement **PAS DE SOIRÉE DE PRIÈRE LE MERCREDI 27 NOVEMBRE.**

Session de l'écoute de la Parole de Dieu : **EMMAÛS** – 4 au 6 octobre -

du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h. **Coût** : 185 \$ en pension complète avec tous les repas (145 \$ sans hébergement, dîner, souper et collation inclus).

MESSE EN MÉMOIRE DU PÈRE ÉMILIEN TARDIF – **mardi 8 octobre** – **vendredi 8 novembre**

Récitation du chapelet à 18 h – Adoration 18h30 – Chants, Louanges à 19 h suivis la messe.

Ressourcement : **Monte ici, je te montrerai des choses à venir** (Ap. 1-4)

Invité : Abbé François Kibwenge – 11 au 13 octobre - du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h.

Coût : 225 \$ en pension complète avec tous les repas (175 \$ sans hébergement, dîner, souper et collation inclus).

Séminaire de la Vie dans l'Esprit avec l'abbé Charles Vallières – 1^{er} nov. au 3 novembre –

du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h. **Coût** : 225 \$ en pension complète avec tous les repas (175 \$ sans hébergement, dîner, souper et collation inclus).

Session sur l'initiation chrétienne pour comprendre le Kérygme (Jésus se meurt, ressuscite et vit pami nous) : **PHILIPPE** – 15 nov. au 17 novembre, du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h. **Coût** : 185 \$ en pension complète avec tous les repas (145 \$ sans hébergement – dîner, souper et collation inclus).

Agapèthérapie : **Pour goûter à la joie d'être aimé** – **24 nov. au 29 novembre**, du **dimanche** 19h30 jusqu'au **vendredi** 13 h. **Coût** : 450 \$ incluant enseignements, accompagnateur individuel, prêtres, carnet personnel, hébergement, repas et collations.

Pour information et inscription = Tél. : 418-685-3181

Inscription en ligne : [hhttps://www.cscv-quebec.com](https://www.cscv-quebec.com)

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2024

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2025

Il suffit de se rendre sur notre site internet: WWW.stcomelinere.com

Remplir le formulaire «déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire). Cliquer sur «Envoyer»

Pour ceux qui ne sont pas en mesure de procéder ainsi, veuillez communiquer avec nous: 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de St-Côme-Linière

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement no 408-2024 intitulé « Règlement no 408-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 151-06 ».

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance régulière tenue le 9 septembre 2024 le conseil a adopté le projet de règlement no 408-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 151-06. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cette consultation se tiendra du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 15 octobre 2024, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. L'objet de ce projet de règlement vise à modifier les conditions générales d'émission d'un permis de construction;
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

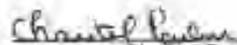
Donné à St-Côme-Linière, ce 18^e jour de septembre 2024


Chantal Poulin
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie le dix-huitième jour du mois de septembre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de septembre 2024


Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière

Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de St-Côme-Linière

AVIS PUBLIC

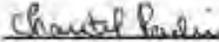
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement no 410-2024 intitulé « Règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 ».

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance régulière tenue le 9 septembre 2024 le conseil a adopté le projet de règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cette consultation se tiendra du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 15 octobre 2024, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. L'objet de ce projet de règlement vise à modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis.
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

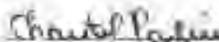
Donné à St-Côme-Linière, ce 18^e jour de septembre 2024


Chantal Poulin
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

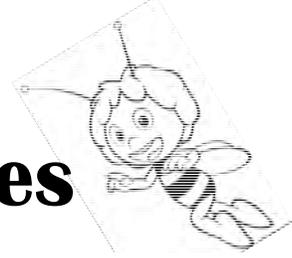
Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le dix-huitième jour du mois de septembre 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville, Caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de septembre 2024


Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière



Informations générales



Depuis 1933... 90 ans!

Réunion des fermières

Mercredi le 9 octobre, à 19 h,
au local des fermières

Exhibit: Mets à la citrouille et aux pommes,
décorations d'Halloween

Bienvenue à toutes.

Le Conseil.



SARL

POURQUOI FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS ?

Émission de listes à jour de logements
disponibles sur le marché de la
MRC Beauce-Sartigan, deux fois
par semaine.

- Soutien personnalisé selon la situation du ménage
- Obtention d'outils de recherche de logement
- Collaboration et référence vers d'autres ressources ou services
- Mise en place d'un protocole d'urgence pour l'hébergement temporaire, de l'entreposage d'urgent



Pour nous joindre:

Tél.: 418-228-0239

Courriel: soutienclientele@ohsudchaudiere.com

Chevaliers de Colomb
du conseil 6698

Réunion régulière
le 2e mardi du mois

8 octobre 2024,
19h00

à la sacristie



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs.
La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec,
elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents
organismes et assurances, des programmes bénéfiques,
des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions,
communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

ou Louise : 418-685-1273

Bingo chaque 1er dimanche du mois

***** De retour le 6 octobre *****

Salle paroissiale 13 h

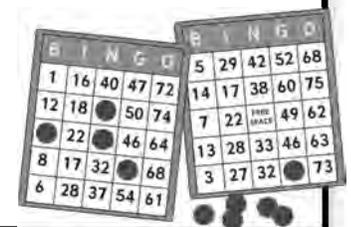
1547, 19e rue, St-Côme-Linière

450\$ en prix

Coût d'entrée: 15\$

18 ans et plus

Bienvenue à tous!



Vous voulez en apprendre plus sur les
organismes dans la région, n'hésitez pas à
consulter le site:

lastationcommunautaire.org

QUELQUES RAPPELS

OBLIGATOIRE

NOS AMIS LES CHIENS

DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE
PAR LEURS PROPRIÉTAIRES,
DANS LA RUE, EN FORÊT,
DANS LES SENTIERS...



Merci de votre collaboration.

Faisons preuve de civisme
en ramassant les excréments de notre animal,
que ce soit **chien** ou **cheval**.

Ceci favorisera un environnement propre et
agréable pour tous.



Collecte des ordures

Retour de l'horaire régulier

Prenez note que l'horaire régulier reprend en septembre, soit une collecte aux 2 semaines.

En septembre, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi le 1 (Est)	Jeudi le 3 (Ouest)
Mardi le 15 (Est)	Jeudi le 17 (Ouest)
Mardi le 29 (Est)	Jeudi le 31 (Ouest)

Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps
sur le site internet de la municipalité, onglet services.

octobre			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
novembre						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				

La nouvelle
équipe de gestion
animalière,
Passeport animal,
est dans notre
village pour
l'émission des
médailles pour
les animaux.
Merci de votre
habituelle
collaboration!



Nouveau service animalier

Passeport animal est la nouvelle entreprise
qui sera en charge du service animalier
dans notre municipalité.

Ils assureront les services suivants:

- Enregistrement des chiens et/ou des chats
- Tenue d'un registre de chiens
- Sauvetage d'animaux errants
- Gestion des plaintes concernant les animaux domestiques
- Application de divers règlements municipaux concernant les animaux



418-774-4444



info@passeportanimal.com



www.passeportanimal.com



ART POUR MIEUX RESPIRER

pour les 12 à 18 ans

**Ateliers de créations Artistiques à visée
thérapeutique - Édition d'octobre**

*8 : Accueillir les épreuves difficiles,
par Guylaine Marceau, Atelier de peinture*

*15 : Respecter ses valeurs profondes,
par Paul Duval, Atelier de sculpture en cire*

*22 : Les territoires intérieurs,
par Julie Morin, Atelier de peinture*

*29 : La pleine conscience en action,
par Adrien Bobin, Atelier de sculpture en pierre à savon*

CEPS Beauce-Etchemins
2385 Boulevard Dionne, suite 201,
Saint-Georges (2e étage)

Inscription gratuite

administration@cepsbe.ca | 418 228-3106



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Heures d'ouverture:
Lundi et mercredi 13h à 16h
1^{er} dimanche du mois 13h à 16h
Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



Paul-Rémi Paquet, le laitier

Paul-Rémi Paquet fut laitier à Saint-Côme pendant une bonne vingtaine d'années. Il a débuté vers 1945. Avec son père, Joseph (Louis à Louis), il exploitait une terre dans le rang Jersey-Sud. Il avait un troupeau de 30 vaches Ayrshire et un pâturage de 23 arpents. Il fournissait le lait à 170 familles de Saint-Côme. En 1952, la ferme de Joseph et Paul-Rémi a gagné la médaille d'or du Mérite Agricole Classe A.. Au deuxième plan, à gauche, on voit la maison de Louis Paquet, le 1^{er}. La famille Paquet l'a conservée et entretenue. -Fonds Veilleux-Fortin (550-E). Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

ACTIVITÉS - LOISIRS Octobre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Peut être sujet à changement surveiller la page Facebook de l'aréna	① Club marche 9h Café jasette 9h45 Vie active aînés 10h	② Vie active aînés 18h	③ DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h	④ HOCKEY LIBRE 17h-18h	5
6	⑦ Échange de livre 16h à 19h Gratuit	⑧ Club marche 9h Café jasette 9h45 Vie active aînés 10h	⑨ Vie active aînés 18h	⑩ DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h	⑪ HOCKEY LIBRE 17h-18h	12
13	14	⑮ Club marche 9h Café jasette 9h45 Vie active aînés 10h	⑯ ATELIER PEINTURE 13H30 Vie active aînés 18h	⑰ DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h	⑱ HOCKEY Zoothérapie LIBRE 18h ⑲ HOCKEY LIBRE 17h-18h	ST-CÔME EN ACTION
20	21	⑳ Club marche 9h Café jasette 9h45 Vie active aînés 10h	㉓ ATELIER PEINTURE 13H30 Vie active aînés 18h	㉔ DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h	㉕ HOCKEY LIBRE 17h-18h	26
27	㉗ ACTIVITÉS HALLOWEEN DÉTAILS A VENIR	㉙ Club marche 9h Café jasette 9h45 Vie active aînés 10h	㉚ Bingo aînés 13h30 Vie active aînés 18h	㉛ DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h		MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomelinriere.com

BINGO AÎNÉS
13h30

MERCREDI 30 OCTOBRE 2024

Salle Optimiste de L'aréna de Saint-Côme-Linière



CLUB COURSE ST-CÔME
LES JEUDIS 18:30
DÉPART DE L'ARÉNA

SALLE PAROISSIALE

Pour la location de la salle paroissiale,
veuillez contacter :

Marie-Louis Lachance au (418) 685-3654
ou (418) 313-3373

Pascal Poulin au (418) 685-3929



**LOCATION
SALLE
OPTIMISTE**
POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS,
PARTYS DE BUREAU,
FÊTES FAMILIALES, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS

**CONTACTEZ LE SERVICE
DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304**





PRÉSENTÉ PAR :



DUQUET

LA PUISSANCE DE L'INOX

TROISIÈME
ÉDITION

19 OCTOBRE 2024



BÉNÉVOLES

VIENS FAIRE LA DIFFÉRENCE

VIENS T'AMUSER EN FAISANT LA DIFFÉRENCE
DANS LA JOURNÉE DES COUREURS!

L'Association Bénévole Beauce-Sartigan vous offre, animé par Mariam:

INSCRIPTION 418-228-0007



Techniques Différentes de transformation personnelle

Saint-Côme, mardi matin 9h45 à partir du 24 septembre

Gratuit

ou contribution volontaire de 10€ tout, 5€ la partie

Partie 1 Solutions

- 1e. Techniques des échelles
- 2e. Vrais compliments et moments d'exceptions
- 3e. Initiez votre changement avec la question magique!

Partie 2 Symboles intérieurs pour la légèreté

- 4e. Atelier créatif: - Ceci n'est pas un.... - changer de perspective en dessinant (pas besoin d'être artiste)
- 5e. Bouger dans un espace symbolique
- 6e. Travailler mes peurs avec les métaphores
- 7e. Travailler mes peurs avec les métaphores 2
- 8e. Dessin symbolique et douleurs chroniques

Partie 3 Prendre du recul autrement

- 8e. Atelier créatif : Dessin neurographique encourager son cerveau à créer de nouvelles connexions [aucune compétence artistique nécessaire] Relaxant!
- 9e. Interroger les images pour parler à l'autre - ou se parler

En conclusion

- 10e. Bâtir mon futur avec mes forces d'aujourd'hui



COURS DE DANSE
EN LIGNE

Inscription
obligatoire

418 685-3825
poste 304

Sur des musiques

**DISCO ET
LATINO**

Salle
Optimiste
de l'aréna
les lundis

50\$ pour 10 cours
Débute le 23 septembre

13h30 à
14h30



Cours de danse
Country

**COUNTRY
DANCE S.R.**

Automne 2024
St-Côme

Tous les jeudis

Salle Optimiste de l'aréna 18h30 Débutant
 1517 19e rue St-Côme Linière 19h30 Nouveauté

Entrée 12\$
 12 ans et moins gratuit
 accompagné d'un adulte
 Inscription sur place .

Sylvie Roy
 418-222-1900



RETOUR DE VIACTIVE !

VIACTIVE
DE JOUR
À SAINT-CÔME



**Lieu: Salle
paroissiale**

Animatrice
Odile Lessard

LES MARDIS
 ★ 10H00 À 11H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
 ANNE ROY 418-228-0007



VIACTIVE
DE SOIR
À SAINT-CÔME



**Lieu : salle
de l'Aréna**
GRATUIT
 animatrice
Nathalie Vigneault

LES MERCREDIS
 ★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
 NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476



Corps de Cadets 2787 Saint-Zacharie



Qui dit Septembre ...dit Le DÉBUT DES CADETS BIENTÔT!

Tu te cherches une activité à faire le vendredi soir ?

Si tu as entre 12 et 18 ans, j'ai ce qu'il te faut! Joint-toi au corps de cadets 2787 de Saint-Zacharie. Une unité dynamique prête à te faire relever des défis.

Des activités pour tous les goûts t'attendent:

- du sport,
- du tir,
- de la musique,
- Du secourisme,
- des expéditions,
- Des survies dans le bois,
- du leadership,
- de la topographie,
- Des activités sociales,
- et plus encore.

**Nos activités
 reprendront le
 6 septembre
 prochain
 18h30 à
 l'école des
 Sommets de
 Saint-Zacharie
 (675
 12e avenue
 Saint-
 Zacharie)**

Le plus beau dans tout ça... C'est 100% gratuit!

Pour infos:

Capt Marie-Claude Guay, Commandante du CC 2787

Marie-Claude.Guay@cadets.gc.ca ou (418)-278-3746





ENFANT (12 ANS ET MOINS) 3\$
13+ADULTE 6\$
FAMILLE 12\$

**HOCKEY LIBRE
MULTI-ÂGE**
LES VENDREDIS
4, 11, 18, 25
OCTOBRE 2024
17H00 - 18H20
ARÈNA SAINT-CÔME



PATINAGE LIBRE

0-5 ANS = GRATUIT
6 - 12 ANS = 2\$
13 ET PLUS = 3\$
FAMILLE = 6\$



LES JEUDIS
3, 10, 17, 24, 31 OCTOBRE 2024
19H00 À 19H50

ZOOTHÉRAPIE

Vendredi 18 octobre 18h00



Places limitées!
5\$/personne

Inscription obligatoire
418 685-3825 poste 304



Salle Paroissiale de Saint-Côme Linière

PROJET CUISINES COLLECTIVES
cuisinez en bonne compagnie!!!
EN PETIT GROUPE, VOUS CUISINEREZ AU MOINS TROIS RECETTES ET POURREZ REPARTIR AVEC DES PORTIONS!

PLAGE HORAIRE À DÉTERMINER SELON VOS DISPONIBILITÉS.
Places limitées!
Inscription ou information
418 685-3825 poste 304



Remerciements

Bénévoles du Comptoir d'Aubaines

Les membres du CCOL de la Communauté de Saint-Côme désirent remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps au bon fonctionnement du Comptoir d'Aubaines.

Les profits du Comptoir d'Aubaines servent principalement aux organisations suivantes :

- École Kennebec
- Résidence Marie-Pier
- Fab.Saint-Georges-de-Sartigan
(uniquement pour la Communauté de Saint-Côme)



Comptoir d'Aubaines

Heures d'ouverture

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30 18h00 à 19h30
Vendredi	13h00 à 15h30



**Au sous-sol de la salle paroissiale,
1547, 19e rue, St-Côme-Linière**



Attention!

Si des arbres se trouvent près des limites de votre terrain, vous devez porter une attention particulière à l'entretien de ceux-ci. Vos arbres ne doivent pas nuire à la circulation sur les voies publiques. Veuillez aussi vous assurer que la distance avec les lignes électriques soit sécuritaire.

*** Taxes scolaires ***

Nous vous rappelons que le compte de taxes scolaires n'est pas payable à la municipalité. À chaque année, plusieurs personnes effectuent par erreur leur paiement en ligne à la municipalité.

Veuillez vous référer à votre facture pour voir les modes de paiement disponibles. Merci de votre vigilance.



Activités interculturelles et de bienvenue

Le département d'immigration et de régionalisation du CJE Beauce-Sud a tenu de nombreuses activités en collaboration avec des entreprises, des municipalités et des organismes de la région au cours de la dernière année dans l'objectif de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. En voici d'ailleurs quelques exemples.

La 10e édition du Repas-partage de la nouvelle année du 27 janvier 2024, la 1re édition de la Journée de ski interculturelle du 3 mars 2024 ainsi que la 12e édition du Pique-nique interculturel du 17 août 2024 ont servi à sensibiliser la population locale à la réalité de l'immigration en Beauce et à encourager les rencontres interculturelles.

Les activités d'accueil à Saint-Gédéon-de-Beauce le 23 septembre 2023, à Saint-Georges le 1er octobre 2023, à Saint-Éphrem-de-Beauce le 14 octobre 2023, à Saint-Martin le 26 mai 2024 et à Courcelles-Saint-Évariste le 1er juin 2024 ont, quant à elles, permis de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la région par des rendez-vous familiaux et festifs de toutes sortes.

Le CJE Beauce-Sud a aussi été présent à la Journée soccer et culture de Saint-Georges, le 2 juin 2024, et au Solstice Festival, le 9 juin 2024, avec son kiosque « Bienvenue Beauce ».

Remerciements aux municipalités impliquées

Nous désirons remercier chaleureusement toutes les entreprises et les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan qui se sont impliquées dans nos structures d'accueil et d'intégration municipales cette année.

Grâce à votre participation active, nous avons non seulement réussi à mobiliser les milieux communautaires et municipaux, mais également à en faire de précieux alliés pour nous. Au plaisir de collaborer de nouveau avec vous tous au cours de la prochaine année.

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.**
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

**Nouveautés «best-sellers»
à la bibliothèque municipale
Location à 2.50\$ / 2 semaines**

**Seule la collection «best-sellers»
est payante.
Tous les autres livres et magazines
sont gratuits.**

OCTOBRE 2024

DIM	LUNDI	MARDI	MERCUR	JEUDI	VEND	SAMEDI
		1 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	2 8h30-12h00 18h30-20h30	3 Fermée	4 18h30-20h30	5 Fermée
6 Fermée	7 8h30-12h00 13h00-16h30	8 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	9 8h30-12h00 18h30-20h30	10 Fermée	11 Fermée	12 10h00-12h00
13 Fermée	14 Action de grâces Fermée	15 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	16 8h30-12h00 18h30-20h30	17 Fermée	18 18h30-20h30	19 Fermée
20 Fermée	21 8h30-12h00 13h00-16h30	22 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	23 8h30-12h00 18h30-20h30	24 Fermée	25 Fermée	26 10h00-12h00 heure du conte
27 Fermée	28 8h30-12h00 13h00-16h30	29 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	30 8h30-12h00 18h30-20h30	31 Fermée		

La bibliothèque est maintenant située au sous-sol du presbytère, au **1551, 19e Rue à St-Côme-Linière**. N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(418) 685-3825 poste 205** pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires,



Nouveauté Septembre



Nouveauté Jeunesse

Artistes et Artisans,

Les Fermières St-Zacharie sont heureuses de vous inviter à la 7e Édition de leur Salon Artistes et Artisans qui se tiendra le 16 novembre 2024, au sous-sol de l'église 750, 15e Rue à St-Zacharie.

Pour inscription ou information vous pouvez contacter

Francine au 418-593-3622

ou par courriel à :

salonfermieres32@gmail.com

Merci et au plaisir de vous y rencontrer.

Cercle de Fermières St-Zacharie #32



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Il est possible de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet (onglet service/demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page.

Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 ou encore transmettre votre demande par courriel à st-come@stcomelinier.com.

Merci de votre collaboration!

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825

Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:
**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc
418-230-8088**

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com



Terrains résidentiels à vendre

Terrains situés sur la
16e Rue, entre la
12e Avenue et la
16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services
municipaux:
École, aréna, église,
bureau de poste, etc.

Pour information:

**Daniel Dumas
(418) 226-8370**

Courriel:
danieldumas@hotmail.ca

Nouveau promoteur immobilier !

Projet de jumelés et maisons neufs à vendre à Saint-Côme-Linière dans la 13e rue et 16e rue.

Construction Linière, nouvelle entreprise locale, fait maintenant des constructions neuves aux allures chics et contemporaines. L'entrepreneur propose un rapport qualité/prix sans égal !

Situé dans le cœur du village, vous aurez accès à l'école primaire, l'aréna et plusieurs autres services de choix et installations sportives.

13e rue

Phase 1 – en cours

Phase 2 – à venir

Phase 3 – à venir

Contactez-moi dès maintenant pour obtenir plus d'informations !

Johnny Bougie

bougiejohnny@gmail.com

AVIS AUX PROMOTEURS

Lot de terrains à vendre 17e rue

Pour information: Municipalité St-Côme-Linière

418-685-3825

poste 202



Avez-vous visité notre site internet? www.stcomelinere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook? [Municipalité St-Côme-Linière](#)

Dépôt d'huiles diverses

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus.

Le service demeure sans frais.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux.

Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière
(Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230



Merci de votre collaboration

RECYCLAGE

En septembre 2024, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 8 octobre

Jeudi le 22 octobre



Lampadaires de rue défectueux?



Merci de nous en aviser:

**www.stcomelinere.com,
onglet «services»**

Défectuosité lampadaires de rue.

Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825

Voyages de terre

Si vous êtes intéressés à recevoir de la terre lors de travaux municipaux, veuillez appeler le

(418) 685-3825 poste 401

Ou envoyez un courriel:

travauxpublics@stcomelinere.com





Havre l'Éclaircie

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine

**Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants**

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière

1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

**Les formulaires de demande de
logement sont disponibles au
bureau municipal.**

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce- Sartigan

(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel:

cepsaa@jp4b.net

Aider sans s'épuiser
Le Siillon

Une personne de votre entourage semble avoir un trouble majeur en lien avec sa santé mentale? N'hésitez pas à communiquer avec nous!

TERRITOIRE: BEAUCE-ETCHEMINS

NOS SERVICES

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES & FAMILIALES
GROUPE D'ENTRAIDE | GROUPE PSYCHO-ÉDUCATIF | SENSIBILISATION

418-227-6464 | www.lesillon.com



Réservation
418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

(Horaire selon vos besoins)

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigés vers le Taxibus



VIENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS À
8:30 AU
418-228-9192**

**Service de popote roulante,
2 jours/semaine, Saint-Côme**

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations :

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com

Devenons amis!



Association
Benevole
Beauce-
Sartigan





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

Offres d'emploi

Municipalité St-Côme-Linière

Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité.

Réservation
418-227-2626



**ENCOMBRANTS
MÉNAGERS
(418) 685-2230**



Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

Vrac, livraison et chargement sur place



• **Excavation**
Travaux de tous genres



- Pierre et gravier
- Paillis de cèdre
- Terreaux et sable

James Veilleux 418-230-8242 St-Côme-Linière

**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.